



Communiqué de presse du 06/10/2023

Salaires non versés, personnels méprisés : le PACTE non, nos salaires d'abord !

La CGT Educ'action du Val-d'Oise reçoit actuellement un afflux de collègues en grande détresse du fait de salaires de base amputés et/ou non versés en juin, juillet, août et septembre, ainsi que d'indemnités manquantes. Ces derniers jours, plus de 100 collègues s'adressent à nous : ce ne sont plus des erreurs isolées, c'est un phénomène ! Ces dysfonctionnements concernent des collègues de différents métiers et statuts (AED, AESH, PE, contractuels, stagiaires...).

Cette situation est insupportable parce qu'elle fragilise socialement et durablement nos collègues, les plaçant dans une situation de grande précarité. Une fois de plus, nos collègues sont déconsidérés par la hiérarchie et livrés à eux/elles-mêmes.

A l'heure où on nous vend le PACTE, instrument de casse de nos statuts et poudre aux yeux de la communication gouvernementale sur la pseudo revalorisation salariale des personnels d'éducation, une fois l'écran de fumée dissipé, **la triste réalité s'impose à toutes et tous.**

Non au PACTE ! Oui au paiement de nos salaires !

En cette rentrée, nos collègues se retrouvent à découvert, ne peuvent plus payer leur loyer, rembourser leur crédit immobilier, mettre de l'essence dans leur voiture, pour aller travailler (actuellement gratuitement), ne peuvent plus faire leurs courses, ne peuvent pas payer le sport à leurs enfants, etc.

A l'heure de l'inflation généralisée, trop c'est trop ! Nous n'avons pas à être tributaires des dysfonctionnements administratifs : totalité du salaire non versé en septembre, acompte de 1300 euros versé aux stagiaires - soit 80% du salaire -, salaire d'AESH versé à plusieurs stagiaires enseignants, indemnités non versées (ISSR, prime REP/REP+, ISAE, prime d'attractivité, supplément familial), retrait pour service non-fait de journées travaillées, la non prise en compte du changement d'échelon... Stop au mépris !

Nous exigeons :

- **La régularisation totale et immédiate des salaires et indemnités ;**
- **Et en attendant, le versement d'aides d'urgences du CDAS ;**
- **Des excuses de la part de la hiérarchie aux collègues qui subissent ce préjudice ;**
- **Le recrutement de tous les postes administratifs nécessaires au bon fonctionnement des services administratifs, sous statut.**

La CGT Educ'action du Val-d'Oise a envoyé l'ensemble des situations à la hiérarchie (DSDEN et rectorat) et ne laissera pas les collègues seuls !

La CGT Educ'action 95
Adopté à l'unanimité au Conseil Syndical Départemental du 06/10/2023